

Texte de révision

On a bien dit que la peine de mort présente un grave inconvénient, qu'on n'est jamais sûr qu'elle soit appliquée au vrai coupable. On a surtout insisté sur cet argument des erreurs possibles. Ce n'est pas je l'avoue, ce qui me décide à la repousser. Ce n'est pas le risque d'erreur qui me fait dire que la justice de la guillotine est imparfaite.

5 L'argument qui me détermine, c'est que la mort, pour l'individu qu'elle frappe, crée pour lui l'irréparable. La société n'a pas fait tout son devoir quand elle met cet homme à part, qu'elle l'isole, qu'elle l'empêche de nuire et qu'elle lui inflige un châtement. Il y a dans sa faute une double culpabilité. Il a commis un attentat contre la société et contre la morale. Or, la justice complète demande que vous mettiez cet homme à même de se réconcilier avec la loi morale.

10 Il a une volonté, une intelligence, un cœur, une conscience qui doivent pouvoir se réveiller et revivre d'une vie honnête. C'est parce qu'il a cette volonté, cette intelligence, à qui il faut donner le temps de se redresser, c'est parce qu'il est une personne humaine à qui il faut ménager la possibilité de se reconnaître, que la peine de mort est si grave et si dangereuse. Elle coupe court à tout relèvement !

15 Quand j'entendais mon collègue M. Barrès dire, l'autre jour, que le scélérat n'est plus une personne, qu'il est une chose, un rouage qui fait grincer la machine, un membre gangrené, une branche pourrie, et qu'on peut le supprimer avec tranquillité dans l'intérêt du tout, de la collectivité et de l'arbre social, je comprenais tout le danger d'une pareille doctrine.

Et ce n'étaient pas mes préoccupations de catholique ou de prêtre, monsieur Barrès, qui me rendaient inquiet, c'étaient mes sentiments d'honnête homme, d'homme appartenant à cette civilisation moderne à laquelle vous appartenez et dont je me réclame ici.

Abbé Lemire, Discours à la Chambre des députés, 18 novembre 1908

Lexique :

- 1- couper court : arrêter, faire cesser.
- 2- relèvement : redressement.
- 3- scélérat : criminel.
- 4- rouage : élément.
- 5- gangrené : qui ne sert à rien, corrompu.
- 6- doctrine : idée.

Questions de compréhension et d'analyse :

1- **Choisissez et recopiez** la bonne réponse :

A- L'Abbé Lemire veut

- a- maintenir la peine de mort.
- b- abolir la peine de mort.
- c- se venger des scélérats.

B- L'énonciateur est

- a- un partisan de la peine capitale.
- b- un opposant à la peine capitale.

C- M. Maurice Barrès

- a- s'oppose à l'Abbé Lemire.
- b- est du même avis que l'Abbé Lemire.

2- A partir d'une expression récurrente et de son substitut lexical, **dégagez** le thème du texte.

3- a) **Formulez** la problématique posée dans le texte.

b) A qui renvoie le pronom « On » dans le premier paragraphe ?

c) Reformulez la thèse du locuteur et relevez l'argument qui la justifie.

4- a) **Relevez** du 3^{ème} paragraphe, le lexique mélioratif puis **dites** qui il désigne.

b) **Relevez** des paragraphes 3 et 4, l'argument étayant la thèse du locuteur puis **reformulez** les 2 idées qui développent cet argument.

5- a) **Relevez** du 5^{ème} paragraphe, le lexique évaluatif. **Est-il** mélioratif ou péjoratif ? **A qui** renvoie-t-il ?

b) **Relevez** dans le même paragraphe, une énumération et **déduisez** sa valeur d'emploi.

c) **Formulez** la thèse que le locuteur cherche à réfuter.